



JOURNEES COYOTE

4 & 5 août 2012

PILOTE: 1 seul pilote inscrit, les side-caristes doivent préciser le nom et adresse du ou des passagers.

NOM +Prénom :

NOM+Prénom passager side-car :

Adresse :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Code Postal :

Ville :

TEL:

TEL:

e-mail :

e-mail :

MOTO 1:

MOTO 2:

MOTO 3:

Marque :

Marque :

Marque :

Cylindrée :

Cylindrée :

Cylindrée :

Année :

Année :

Année :

Joindre à l'inscription une **PHOTO** des véhicules engagés.

Une seule plaque concurrent sera délivrée par pilote, elle est nominative et obligatoire pour l'entrée en piste.

MANCHES: entourer la manche souhaitée (1 seule manche possible par inscription)

Manche Vintage ou lent

Manche Classic ou moyen

Manche Démo-pro ou rapide

Manche 2 Temps

Manche Basset Classique

Manche Châssis Moderne

Tarifs Inscription:

Pilote Solo.....160 € ; Equipage Side..... 170 €

; Passager supplémentaire.....5 € (hors option d'assurance).

Assurance/Garantie facultative décès/invalidité par personne et pour la manifestation :

(Rayer la ou les mentions inutiles voir conditions au verso.)

- Option 1 : 21 € TTC par personne
- Option 2 : 28 € TTC par personne
- Option 3 : 42 € TTC par personne

Location de BOX: 8 motos/box.....220 €

CAUTION : par chèque.....600 €

Note : le nombre de boxes étant limité, la date de votre réponse fixera la priorité de chacun.

Veuillez envoyer votre chèque libellé à l'ordre du **Coyote Racing Team** :

TOTAL :€

Les chèques seront encaissés dès validation de votre inscription.

Je soussigné(e)ne souhaite pas souscrire de garanties complémentaires en prévoyance.

Accord Règlement «Journées Coyote»: Mention « lu et approuvé » obligatoire :.....

Date : Signature Pilote:.....Coéquipier :.....

Enveloppe affranchie et libellée à votre adresse pour la confirmation d'inscription.

Photo du ou des véhicules engagés

A retourner avant le 12 mai 2012 à:

COYOTE RACING TEAM

Chez Gilbert ESCOFFRES

6 impasse Barthes et Communaux

31870 LAGARDELLE SUR LEZE

Port. : 06 70 28 89 63

www.coyote-racing-team.com

Conditions Garanties Facultatives Décès, invalidité et Incapacité temporaire

Choix 1 :

- Capital Décès et Invalidité Permanente et totale de 15000 €
- Invalidité partielle > 5 %
- Incapacité temporaire : indemnité maximale : 15 €/j
- Franchise : 30 jours
- Prestation maximum : 365 jours

Coût TTC/Personne : 21 €

Choix 2 :

- Capital Décès et Invalidité Permanente et totale de 20000 €
- Invalidité partielle > 5 %
- Incapacité temporaire : indemnité maximale : 20 €/j
- Franchise : 30 jours
- Prestation maximum : 365 jours

Coût TTC/Personne : 28 €

Choix 3 :

- Capital Décès et Invalidité Permanente et totale de 30000 €
- Invalidité partielle > 5 %
- Incapacité temporaire : indemnité maximale : 30 €/j
- Franchise : 30 jours
- Prestation maximum : 365 jours

Coût TTC/Personne : 42 €

Afin de répondre aux obligations d'assurance de notre Association, je vous remercie de m'indiquer si vous êtes intéressé(e) par une garantie complémentaire en INVALIDITE et DECES pour les capitaux mentionnés ci-contre.

